



Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2021

I.CERAM, spécialiste des implants innovants en biocéramique, annonce la mise à disposition du public de son Document d'enregistrement universel (DEU) 2021 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 avril 2022, sous le numéro **D.22-0385**.

Il inclut le rapport annuel 2021, constitué du rapport de gestion, des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports du commissaire aux comptes sur lesdits comptes, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Ce document, tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, peut être consulté et téléchargé sur le site Internet d'I.CERAM (www.iceram.fr, rubrique Investisseurs / Informations règlementées) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

*Prochain RDV:
Assemblée Générale – 16 juin 2022*

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (11 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0014005IU4– ALICR

Contacts :



Relations investisseurs
André Kérisit
Tél : +33 (0)5 55 69 12 12
finances@iceram.fr



Communication financière
Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
iceram@aelium.fr